

de M. van
de Gulden.

Ce Dimanche matin 10. febvrier
1664.

385.

Monsieur;

J'arrivay hier au soir si tard de la Ville à mon logis, qu'à peine euy-je le loisir d'écrire un billet à Monsieur votre fils, pour luy rendre conte de ce que j'avois faict, au sujet de celui, qu'on m'avoit rendu de sa part le matin. Et comme j'estois prest d'envoyer cette response, le Suisse se souvint qu'il avoit un Paquet à me donner, lequel ayant ouvert, Je trouve qu'il contenoit le Livre que vous voulez que j'aye l'honneur de presenter de votre part à Monsieur le Premier Président, dont je me senty si obligé, que je ne crû pas avoir assez de temps, pour vous en faire mes remerciements, et vous les envoyer avec mes sentiments sur votre Lettre à Monsieur de Coraille, que j'avois malheureusement égarée, et n'ay retrouvée, que depuis deux jours. J'ay donc remis le tout à ce matin, afin de penser un peu, comment

Je m'en devois acquitter, Veritablement il
 faut que je vous avouë aussi que vostre livre
 m'a debauché; et que l'ayant ouvert, j'ay plus
 songé à vous lire, qu'à vous écrire, Il ne m'a
 presque pas donné le loisir de fermer l'œil, Et
 quoy qu'il est fort las, j'eusse grand' envie de
 dormir, et que ^{le} repos m'eust esté fort agréable, les
 agréments que je trouvois dans sa lecture l'emportant
 et j'ay eu tous les peins du monde à le quitter.
 Or si ses charmes ne m'avoient endormy, ou tenu
 lieu de sommeil, Je n'aurois pas la force de tenir
 ma plume, à la fin de tant de veilles, qu'il me
 vient de faire faire. Ce qui deuroit m'obliger
 à différer ma réponse, qui vous va sans doute fa-
 veoir, que je suis encore tout endormy, et plus en
 estat de rêver, que d'écrire, Quoy que c'en
 soit, Je ne scay pas si c'est un songe, mais je
 scay bien que j'ay souuent esté rayé, Et que
 ce ne peut estre, que par des beautés fort
 veritables et reelles, Puis que je voy dans les
 tesmoignages de tant de solides Esprits, qu'ils

ont esté enchanter aussi bien que moy. Voilà Monsieur, l'effet de vos Sirenes, quoy que ce n'aist esté qu'en passant, et dans un temps où le Sommeil devoit estre le Maistre. Je ne croy pas que qui que ce soit en puisse estre touché — moins fortement; Et que Monsieur le premier — Président n'y prenne encore plus de plaisir; étant plus capable d'en goûter les delicias, et s'y voyant conlié par cette agréable semonce, qu'il trouuera de vostre main tout au commencement du Livre. Elle est digne de luy, digne de vous, et digne — d'estre universellement admirée, aussi bien que l'a desia esté, tout ce qu'il y verra en suite, Assurez vous donc Monsieur, que je ne tarderay pas long temps, à luy donner ce plaisir, et que je ne me sent pas peu vostre obligé — de m'avoir choisi, et m'avoir donné un si beau moyen de bien faire ma Cour à cette illustre — Personne; dont je vous rend très humblez graces. Apres vous avoir faict des remerciements, Il — vous faut faire aussi des excuses, d'avoir tant

garde' votre Lettre, par laquelle vous auez
 tasché de persuader à Monsieur de Cornaille
 v're opinion touchant la Prosodie de nos Vers,
 En Verité, Monsieur, aussitost qu'elle me fut
 apportée un de mes Laquais me la broiilla avec
 d'autres Papiers si estrangement, que j'auois desiré
 de la pouuoir jamais retrouver. Enfin l'ayant
 recouuerte je l'ay parcourue: Mais non pas, peut
 estre, avec toute l'application qu'il seroit neccessaire
 pour en juger bien sainement, et en parler bien
 fond. Ce que j'en comprend est qu'asseurement
 vous auez de la peine à faire demeurer d'aucun
 nos francois de ces pieds mesurez par longus et
 par breuis, que vous observez dans nostre poésie
 Laquelle se contorte d'un nombre d'un nombre
 de Syllabes arrangez, sous les loix de quelques
 Reigles, ou la quantité n'a presque point de part.
 Je ne scay pas mesme, comme ils vous pourroient
 entendre, quand vous dittes que la plus part de
 nos Vers sont ou jambiques ou Trochaiques, Et
 ne sont au plus que de 4. Pieds, Si cela est

nos Alexandrins ne pourront jamais être
 puis, car étant nécessairement de douze Syllabes
 savoir les masculins qui l'on pourroit nommer
 acatalictes, ou les féminins de treize, répondant aux
 catalictes, ils ne sauroient être composés de 4
 Jambes qui ne feroient que six Syllabes, Ce qu'on
 dira pareillement des trochaïques, véritablement
 en retournant les pieds des uns et des autres en
 dactyles ou anapestes qui sont de trois Syllabes, on y
 trouvera le nombre prout, en y mettant quatre
 de ces pieds. Si vous eussiez mis trois, au lieu
 de quatre, j'aurois cru que vous eussiez voulu
 mettre mesure au lieu de pieds. pour répondre à
 la façon des anciens qui se servoient du nom de
 metrum qui signifie mesure. Laquelle controit
 deux pieds. Auquel sens nous pourrions dire, que nos
 Alexandrins sont de trois mesures: c'est à dire
 de six pieds, comme qui devoit trimitres, et voudroit
 que les pieds fussent dissyllabes pour être, comme
 vous dites, six jambes ou six trochées, et ainsi le
 Contre s'y trouveroit. Mais avec tout cela,
 qui laque différence que vous imaginez dans les

Syllabes de nos mots, soit de ton, ou de quantité
 c'est à dire d'accent ou de breves ou de longues
 Vous aurer de la peine à la faire sentir avec
 quelque loy de ne pouvoir estre mise dans le Vers
 par tout, ou le Poëte voudra, pourveu que ce ne
 soit point contre les reigles de l'arrangement, qui
 ne regardent que le nombre et quelques autres
 petits observations independant de l'accent, et de
 la quantité, que, peut estre, vous reconnoïtrez dans
 les autres langues, particulièrement dans la vostre.
 Et comme il est raisonnable de vous en croire, plus
 tost que ceux qui ne seroient pas de Bre nation.
 Je croy que ceux de la nostre demandront le même
 Privilège pour les loix de leur Poësie, d'en estre
 plus tost cruës que vous, quelques Loix de naturelle
 que les applications à nostre langue. Vous aurer pu
 jusqu'à present faire obtenir, ce qui peut même
 encore les fortifier dans cette pretention, C'est
 qu'ils croiront avoir de fort justes raisons de douter
 si vous ne fassiez point un faux parallele de la
 propriété de vostre Poësie à celle de la nostre; Car
 vous ne pouvez vous empêcher d'en faire quelques

fois des phrases de votre Langue avec celles de la nôtre, qui ne s'accordent du tout point, Car par exemple il se peut faire qu'en votre Langue, ces façons de parler (qu'en passant on a marquées dans votre écrit avec ce petit trait^x) sont fort bonnes et possible élégantes: Mais en François on ne les pourroit souffrir. Et comme ceux qui ont le naturel et le véritable Usage de notre Langue sont fort convaincus, que ces manières d'écrire sont étrangères, et ne sont pas recevables. Ils auroient grand Sujet de soupçonner que celui qui en est l'auteur, n'aura pas plus de raison de vouloir établir dans la Poésie de la même Langue une conformité à celle de la siene. Voilà Monsieur, ce que ceux qui n'auront pu entrer dans votre sens pourront, ce me semble, assez probablement vous repartir, Ce n'est pas après tout, qu'en fin on ne vienne avec le temps à quelque chose peut être de ce que vous pensez. Et comme la Poésie n'est sielle, qu'en ce qu'elle a des Loix bien plus rigoureuses, que la prose. Et que nous voyons qu'elle se perfectionne tousjours en se jehennant: La nôtre pourra bien encore quelque

jour ajouter à ses contraintes, établies et aug-
 mentées par le temps, celle de cette Prothée, que vous
 assurez avoir dix lieues dans la votre: Mais que
 vous ayez bien de la peine à faire boire dans ces
 dix francs, qui ne s'en voudront jamais rapporter
 à un étranger, quelque sçavant et intelligent qu'il
 puisse être d'ailleurs. Je vous demande pardon
 si je vous marque un peu librement mes difficultés, -
 auxquelles vous ne devez pas avoir grand égard, n'étant
 que les réflexions d'un homme qui dort encore
 et qui n'a presque pas eu le loisir d'y penser. Je
 seray peut être mieux instruit, en vous allant
 rendre réponse de votre bonté, du succès de ma
 mission. Mais je crains que vous ne soyez déjà
 bien las et ennuyé d'une si longue Lettre, pour
 avoir la patience de m'écouter d'avantage, et
 heureusement la fin de mon Papier qui m'oblige
 finir avec lui ce long discours, et me laisse
 peine de la place où mettre la protestation que
 je voulois vous faire d'être traité ma bonté
 Monsieur

Votre très humble et très obéissant
 Secrétaire
 Signé
 De Neure

Per. 10. feb. 1684.

ce dimanche matin 10 febv

1684
1011

Monsieur

J'arrivay hier au soir si tard de la ville a mon logis, qu'à peine euj le
loisir decrire un billet a Monsieur v^{re} fils pour luy rendre conte de ce
que j'avois fait au sujet de aluy qu'on m'avoit rendu de sa part le matin
Et comme j'estois prest d'envoyer cette response le fust le souvant quil
avoit un paquet a me donner, lequel ayant ouvert je trouvay quil
contenoit le livre que vous voulez que j'aye l'honneur de presenter de
v^{re} part a Monsieur le Premier President, dont je me senty si obligé
que je ne cru pas avoir assez de temps pour vous en faire mes remerciemens,
et vous les envoyer avec mes sentimens sur v^{re} lettre a Mons^{ieur} de
Lorraine; que j'avois malheureusement esgaré et n'ay retrouvée que depuis
deux jours. Jay donc remis le tout a ce matin afin de penser un peu
commant si m'en devois acquiescer, véritablement il faut que je vous aione
aussy que v^{re} livre ma deshauche, et que l'ayant ouvert, j'ay p^u luy songe
a v^{re} livre, qu'a vous descrire. Il ne m'a presque pas donné le loisir de
fermer l'œil. Et quoy que tant fort luy jeusse grand envie de dormir Et
que le repos méust este fort agreable, les agreemens que je trouvois dans
sa lecture l'emportoient, et j'ay en toutes les peines du monde a le quitter.
Et si ses charmes ne m'avoient endormy, ou tenu lieu de sommeil, je n'aurais
pas la force de tenir ma plume a la fin de tant de vellez quil me vient
de faire faire. Ce qu'il devoit m'obliger a differer ma response, qui vous va
sans doute faire voir que je suis encore tout endormy, et plus en
estat de resus que de descrire. Envoxy que c'en soit je ne say pas si c'est un
songe, mais je say bien que j'ay souvant este ravy, et que ce ne peut
estre que par des beautez fort veritables et recelles, puisqu'il voy dans
les besnoignages de tant de solides Esprits, qu'ils en ont este enchantez,
aussy bien que moy. Voyla, Monsieur, l'effet de vos Sirenes quoy que ce
n'estoit qu'un passant, et dans un temps ou le sommeil devoit estre le
maistre. Je ne croy pas que qui que ce soit en puisse estre touché
moins fortement; et que Monsieur le Premier President ny sçenne encore
plus de plaisir, estant plus capable d'en jouster les delices, et l'y voyant
comme par cete agreable lemonne quil honnera de v^{re} main tout
au commencement du Livre. Elle est digne de luy, digne de vous, et digne
de v^{re} université. admirée aussy bien que la déjà este, tout ce quil y
verra en suite. assurez vous donc Monsieur que je ne tarderay pas
long temps, a luy donner ce plaisir, et que je ne me sens pas peu
v^{re} obligé de m'avois choisy, et m'avois donne un si beau moyen
de bien faire ma cour a cete Illustre Personne; dont je vous rend
mes humbles y merez

Apres vous avoir fait des remerciemens, le Roy fault faire aussy
 des excuses, Car on s'est gardé v're lettre, par laquelle vous avez
 tasché de persuader a Monsieur de Bonneville v're opinion touchant
 la prosodie de nos vers. En vérité Monsieur, aussy tost quelle me fut
 apportée vnde mes lagnais me la broilla avec d'autres esprits si
 estrangens, que j'ayois desespéré de la fournir jamais rebroussée
 l'ayant reconuette le lay parcourue: mais non pas tant estre avec
 toute l'appliaon qu'il seroit necessé pour en juger bien sagement et
 en parler bien a fond. Ce que l'on comprend cest qu'assés vous
 avez de la peine a faire demeurer d'accord nos François, de ce qu'on
 mesure par longues et par breues, que vous observez dans v're prosodie
 laquelle se contente d'un nombre de syllabes arrangez sous les loix
 quelques regles ou la quantité n'a presque point de part. Je n'estime
 pas mesme comme il vous pourroit entendre quand vous dites qu'
 la plus part de nos vers sont ou jambiques ou trochaïques de six
ou de quatre pieds. Si cela est nos Alexandrins ne pourront
 jamais estre purs, car estant ^{rem} de douze syllabes j'aurais le
 masculins que l'on pourroit nommer acatalectes, ou les feminins
 trochaïques, respondant aux catalectes, ils ne sauraient estre composés
 de 4 jambes qui ne feroient que 3 syllabes, ce qu'on dira parcellé
 ces trochaïques. Veritablement en respondant les pieds de 6 vers et de 4
 en dactyles ou anapestes qui sont de trois syllabes, on y broiue
 le nombre prosodique en y mettant 4 de ces trochaïques. Si vous eussiez mis
 au lieu de 4 j'aurais creu que vous eussiez voulu mettre mesure
 au lieu de pieds. Pour respondre a la façon des anciens qui se
 seroient du nom de metrum qui signifie mesure la quelle contenoit
 deux pieds, auquel sens nous pourrions dire que nos alexandrins
 sont de trois mesures: cest adire de six pieds, comme qui diroit
 tri metres, ^{vndes} et que les pieds fussent de 4 syllabes pour estre, comme
 vous dites, des jambes ou des trochees, et ainsi le conte sy broiue
 Mais avec tout cela, quelque difference que vous imaginez dans les
 syllabes de nos mots soit de son ou de quantité, cest adire d'accent
 ou de breue ou de longue. Vous aurez de la peine a la faire sçavoir
 avec quelque loy de ne pouvoir estre mise dans le vers par tout
 ou le poete voudra pourveu que ce ne soit point contre les regles
 l'arrangement qui ne regardant que le nombre et quelques autres
 petites observations independantes de l'accent et de la quantité on
 peut estre vous reconnoissez dans les autres langues, particulièrement
 dans la v're. Et comme il est raisonnable de vous en croire, plus
 que ceux qui ne seroient de v're nation, je croy que ceux de la v're

Comendront le mesme privilege pour les loix de leur Poëse, ~~de ce que~~
 plus tost vous que vous, quelque bres de naturalité ~~de grande application~~
 que les applications a v're langue vous ayés pu suggées a present
 faire obtenir. (ce qui peut mesme encore les fortifier dans cette
 pretention, est qu'ils croiront avoir de fort justes raisons de douter
 si vous ne faultes point un faux parallèle de la propprie de v're
 Poëse a celle de la nostre: comme vous ne pouvez vous empêcher de
 faire quelques fois, des phrases de v're langue avec celles de la
 nostre, qui se raccordent du tout point. (car par exemple il se peut
 faire qu'en v're langue, ces façons de parler qu'en passant on a
 marquées dans v're esprit avec ce petit trait^x) sont fort bonnes et possible-
 ment elegantes: mais en françois on ne les pourroit souffrir. Et comme
 ceux qui ont le naturel et le véritable usage de nostre langue sont
 fort convenus que ces manieres de scrire sont estrangeres, et ne sont
 pas recevables. Ils auront grand sujet de s'en b'commer que celui qui
 en est l'auteur, n'aura pas plus de raison de vouloir establiir dant.
 La poëse de la mesme langue v're conformité a celle de la sienne
 Voy la montre ce que ceux qui n'auront pu entrer dans v're sens
 pourront ce me semble assez probablement vous en partir. (ce n'est pas
 apres tout, qu'en fin on ne vienne avec le temps a quelque chose
 peut estre de ce que vous pensez. Et comme la Poëse n'est belle qu'en
 ce quelle a des loix bien plus rigoureuses que la prose, et que nous
 voyons quelle se perfectionne toujours en se gachant, la nostre
 pourra bien encore quelque jour edjoûter a ses contraintes establies
 et augmentees par le temps, celle de cette proodie que vous assurez
 avoir deja lieu dans la v're: mais que vous aurez bien de la peine
 a faire voir dans celle des françois, qui ne s'en voudront jamais
 rapporter a un estrangier quelque s'avant et intelligent quil
 puisse estre d'ailleurs. Je vous comende pardon si je vous marque
 si librem^{nt} mes differences, ainsi qu'il vous ne devez pas avoir
 grand esgard, n'estant que les reflexions d'un homme qui dort
 encore, et qui na presque pas eu le loisir dy penser. Je seray
 peut estre mieux esveillé en vous allant rendre response de vive
 voix, du sujet de ma commission. Mais je crains que vous ne
 soyez deja bien las et ennuyé d'une si longue bre pour avoir
 la patience de m'entendre d'auantage. Vous heureusement
 La fin de mon papier qui m'oblige a finir avec Luy ce long
 discours et me laisse a peine de la place ou mettre la pro-
 testation que je voudrois vous faire de estre toute ma
 Monsieur v're tres humble et tres obeissant serviteur D. M. L. R.